

« UN DROIT AU LOGEMENT DECENT POUR TOUS »

Séminaire organisé par le groupe transversal Pauvreté de la Commission des droits humains de la Conférence des OING

à l'occasion de la Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté

Strasbourg, le 17 octobre 2018
De 9h à 13h au Palais de l'Europe, salle 3

L'article 31 de la Charte Sociale Européenne révisée stipule qu' « en vue d'assurer l'exercice effectif du droit au logement, les Parties s'engagent à prendre des mesures destinées :

1. à favoriser l'accès au logement d'un niveau suffisant
2. à prévenir et à réduire l'état de sans-abri en vue de son élimination progressive
3. à rendre le coût du logement accessible aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes.

Accueil et ouverture

9h Ouverture par *Miguel Cabral de Pinho*, Vice-Président de la Commission des droits humains de la Conférence des OING

9h10 *Eliane Chemla*, Rapporteuse générale du Comité européen des droits sociaux

I. Témoignages et constats

9h30 – 9h50 Parole aux OING

- « Santé et logement » *Martine Schmelck*, Médecins du Monde
- « L'accès au logement » *Robert Urbe*, Caritas

II. Service de la Charte sociale européenne, Division des réclamations collectives

10h20 – 10h40 : Réclamations collectives et situations difficiles d'accès au logement, mal-logement
- *Odetta Kumbaro-Bianku* (français) et *Niamh Casey* (anglais)

10h40 – 11h : Pause

III. Expériences de terrain

- 11h Eléments du rapport annuel de la FEANTSA (Fédération d'Associations nationales travaillant avec les Sans-abri) - *Chloé Serme-Morin*
- 11h15 « 4 murs et un toit », projet Caritas Alsace et Ville de Strasbourg - *Germain Mignot* (Caritas Alsace)
- 11h30 Rapport de la réunion de Belfast de la Plateforme collaborative 'Conseil de l'Europe-FRA-ENNHRI-EQUINET (sous réserve de publication)

IV. Recommandations

11h45 – 12h45 Echanges entre les participants sur des recommandations déjà formulées par des OING et propositions de nouvelles recommandations, afin d'actualiser le plaidoyer de la Conférence des OING au sein du Conseil de l'Europe et enrichir les travaux des organisations membres nationales des OING.